



LA MOBILITÉ EST EN NOUS



Mardi 1er juillet 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Compte pénibilité : la Profession remet la pétition au Ministre

Vif succès pour la pétition des chefs d'entreprise du transport routier contre l'instauration du compte pénibilité lancée par FNTR, TLF, UNOSTRA et CSD.

Cette pétition a recueilli plus de 1500 signataires en un peu moins d'une semaine.

Preuve en est que l'instauration de ce dispositif pose un véritable problème aux entreprises.

Car, en dépit de quelques aménagements cosmétiques, la mise en œuvre de ce compte demeure encore trop coûteuse et trop complexe.

D'une part ce compte pénibilité marque une augmentation importante du coût du travail pour les entreprises. D'autre part, cela reste une véritable usine à gaz, particulièrement pour les PME et TPE qui constituent la majorité des entreprises du secteur des transports.

Ce dispositif est parfaitement contraire à l'esprit du Pacte responsabilité prôné par le gouvernement. Rappelons-le, l'objectif du Pacte est pourtant de garantir la simplification administrative et la diminution du coût du travail pour les entreprises.

Avec le compte pénibilité, nous en sommes bien loin !

Devant tant d'incohérences, les organisations interprofessionnelles, mobilisées contre le dispositif tel que prévu, s'interrogent d'ailleurs sur l'intérêt de participer à la Conférence sociale du 7 et 8 juillet prochain.

FNTR, TLF, UNOSTRA et CSD apportent tout leur soutien aux organisations interprofessionnelles dans cette mobilisation sur un sujet aussi impactant pour les entreprises.

La Profession portera les premières signatures de la pétition demain, Mercredi 2 juillet, au Ministre des transports, et les communiquera aux organisations interprofessionnelles dans les tout prochains jours.